

L'USAGE DES LANGUES MATERNELLES DANS LE FRANÇAIS CHEZ AHMADOU KOUROUMA ET MAURICE BANDAMAN : INSECURITÉ DANS LA LITTÉRATURE FRANCOPHONE

Adama YÉO

Université Alassane Ouattara Bouaké, Côte d'Ivoire

yeodetiepe@gmail.com

Résumé : Les études sur la langue française la présente souvent dans des situations où elle est en contact avec les langues africaines. Elle co-apparaît avec les langues africaines dans les discours romanesques. Cette co-apparition n'est pas sans conséquences pour les deux langues en contact. Certains linguistes, surtout les sociolinguistes et les didacticiens, parlent d'insécurité linguistique. Ils la lient à toutes les situations linguistiques où deux langues entrent en contact. Ngamassu (2007, p.94) dit dans ce sens que « toute situation de contact des langues est source d'insécurité linguistique, car aucun locuteur/scripteur ne peut maîtriser toutes les variétés ou niveaux d'une langue ». Cette affirmation restreint l'insécurité au locuteur ou au scripteur. Les linguistes ignorent souvent l'impact négatif du contact des langues et s'intéressent à ses conséquences positives. Cet article a porté sur les manifestations de l'insécurité linguistique dans la prose romanesque de Kourouma et Badaman. Il a permis de voir que l'usage des langues maternelles dans le français constituait une menace de disparition et d'abâtardissement de la langue française.

Mots clé : insécurité linguistique, snobisme, vulgarisation, prestige abâtardissement

THE MOTHER TONGUES USING IN FRENCH BY AHMADOU KOUROUMA AND MAURICE BANDAMAN: INSECURITY IN FRANCOPHONE LITERATURE

Abstract: Studies on the French language often present her in situations where she is in contact with African languages. It co-appears with African languages in romantic speeches. This co-appearance is not without consequences for the two languages in contact. Some linguists, especially sociolinguists and didacticians, speak of linguistic insecurity. They link it to all linguistic situations where two languages come into contact. Ngamassu (2007, p.94) says in this sense that "any situation of language contact is a source of linguistic insecurity, because no speaker / writer can master all the varieties or levels of a language". This statement restricts insecurity to the speaker or writer. Linguists often ignore the negative impact of language contact and focus on its positive consequences. This article has focused on the manifestations of linguistic insecurity in the romantic prose of Kourouma and Badaman. It revealed that the use of mother tongues in French was a threat to the disappearance and degradation of the French language.

Keywords: linguistic insecurity - snobbery - popularization - prestige - bastardization

Introduction

Cet article porte sur « l'insécurité linguistique dans la littérature francophone ». C'est une notion que l'on rencontre de plus en plus dans les études linguistiques. L'examen de la bibliographie sur les notions d'étude, montre que cet aspect de l'affect linguistique intéresse considérablement la communauté scientifique. Depuis Haugen (1962, p.15), qui a développé le concept de schizoglossie prise comme une situation d'insécurité vis à vis de la norme, les études se multiplient. Labov (1966), en s'appuyant sur les travaux de Haugen (1962), dans les années 1960, reconnaît et nomme cet aspect d'insécurité linguistique. Les linguistes l'étudient en la rapportant aux locuteurs de la langue française. Roussi (2009, p. 7) affirme dans ce sens que « la recherche sur le domaine de l'insécurité linguistique se limite, à notre connaissance, aux locuteurs des langues, qu'ils en soient natifs ou non. » Les linguistes considèrent l'insécurité linguistique comme un sentiment d'insécurité que les locuteurs ressentent souvent dans la pratique de la langue française. Cependant, si l'on considère ce sentiment d'insécurité linguistique comme un sentiment d'inconfort, il faut aller au-delà des locuteurs et considérer l'insécurité linguistique aussi bien chez les locuteurs, les lecteurs et la langue elle-même. Mendo-Ze (1990), dit en effet que le français est en situation de crise, quand il écrit :

Même si, au sommet francophone de Chaillot, en très bons francophones, les dirigeants africains ont tenu le discours qu'il fallait pour exprimer cette situation, défendre leurs expériences ou se faire l'écho des souffrances de leurs populations, même s'ils se sont montrés à bien des égards des virtuoses de la belle langue française, il n'empêche que la qualité du français dans leurs pays respectifs apparaît comme une crise parmi les crises qui secouent l'Afrique francophone. De toutes ces crises, il en est une qui passe inaperçue alors qu'elle existe. Elle s'observe dans le langage et les conversations quotidiennes, dans certaines situations de communication. Elle s'observe dans l'expression écrite ou orale. Elle s'observe quand on lit et qu'on ne fait attention qu'à la forme. Elle s'observe le soir quand on peut avoir le temps de parcourir le cahier de son fils en insistant non sur la note ou la moyenne, mais sur la langue utilisée... Cette crise, c'est celle du langage, de l'expression et de l'écriture. Elle est réelle pour la plupart des langues aujourd'hui.

Mendo-Ze (1990, pp.14-15)

Cette observation de Mendo-Ze, comporte des termes relatifs à la situation d'insécurité de la langue française. Comment l'insécurité de la langue française peut-elle s'appréhender ? Autrement dit quels sont les signes de la situation d'insécurité de la langue française chez les romanciers africains ? Ces questions invitent à penser que l'insécurité linguistique de la langue française peut être appréhendée à travers certains comportements linguistiques menaçant l'usage de la langue française, la perte de prestige de cette langue en Afrique et son abâtardissement dans la littérature francophone. Pour infirmer ou confirmer cette perception, il sera question de recourir aux théories de la

sociolinguistique et les théories descriptives. Il s'agira dans une approche sociolinguistique analytique d'identifier les manifestations de l'insécurité de la langue française dans la littérature francophone dans la prose romanesque de Kourouma et celle de Bandaman. L'analyse a regroupé ces manifestations en trois types. La description de ces trois types de manifestation constituera l'ossature de cet article.

1. Menaces linguistiques

L'insécurité de la langue française est un phénomène que l'on rencontre dans la littérature francophone. Selon Francard (1997, pp.170-176), « l'insécurité linguistique est concomitante de l'expansion du français depuis le Moyen Âge [...] et on peut en observer les manifestations dans toutes les régions où le français s'est imposé comme langue de culture et de grande diffusion. » L'une des manifestations de cette insécurité réside dans les menaces linguistiques liées au contact du français et des langues locales. En effet, les usages de la langue maternelle créent des variations au niveau de la langue française. Elles la défigurent souvent. En effet, le recours aux langues locales constitue une menace pour cette langue. Dire que la langue de Molière est menacée par l'usage des langues locales n'est plus qu'un truisme. En effet, plusieurs études récentes dédiées à la langue française en Afrique abordent la question de l'insécurité de la langue française. La plupart de ces études montrent que la langue française est effectivement en danger à cause de l'usage des langues locales par les locuteurs. Celles de Nyembwe dont l'une est intitulée « Le français et les langues nationales au Zaïre. Problématique d'une approche sociolinguistique » (1981, 556 p) et l'autre, « le français en République Démocratique du Congo : état des lieux. » (1981, p. 5-18), en sont des illustrations. À travers ces études, il part du postulat selon lequel le français est en danger en République démocratique du Congo. Il conclue cette étude par une réponse affirmative. À la question de son postulat : « Le français serait-il en danger en République démocratique du Congo ? », il répond : « Oui, le français est en danger en République démocratique du Congo parce que notre jeunesse en a changé la perception... » (1981, p. 5-18). L'usage de la langue maternelle dans le français constitue pour le français une menace de disparition. Cette pratique met la langue française dans une situation d'insécurité linguistique. Tous les linguistes reconnaissent que la langue française est issue d'une langue qui, de nos jours, est classée parmi les langues mortes. C'est ce que dit Grevisse (2008, 14^e édition, p 17), « Le français est une langue romane, comme l'italien, l'espagnol, le portugais, le catalan, le roumain, l'occitan (ou provençal), le franco-provençal, le rhéto-roman, le sarde, il est issu de l'évolution du latin. » Par ailleurs, il a été démontré que la langue française est née, a évolué et a connu un apogée. Il est tout à fait indiqué qu'elle soit désormais exposée à son déclin et à la disparition. Les ancêtres de la langue française¹ ont connu les mêmes étapes dans leur évolution. Ce qui s'est passé avec la langue latine : son extension autour du bassin méditerranéen, liée à l'extension de l'empire

¹Il faut entendre par *ancêtre*, les langues qui ont donné naissance à la langue française. Il s'agit du latin et du grec.

romain, a fait éclater le latin en divers rameaux d'où sont sorties les langues justement appelées « langues romanes ». Elles sont toutes issues de différents latins parlés, dits « vernaculaires », mot qui signifie « propre à la maison, familial ou indigène ». Le français a, donc, devant lui, un avenir comparable à celui du latin, celui de devenir comme le latin classique, une langue de culture. Au-delà de toutes ces considérations théoriques et logiques, la dilution des solutions aqueuses permet de mieux comprendre l'impact de l'insertion des langues maternelles dans le français. La dilution, selon les dictionnaires, est une pratique chez les chimistes, qui consiste à ajouter de l'eau à une solution aqueuse. Plus on ajoute l'eau à la solution aqueuse, elle change d'aspect. De son aspect initial, la solution peut devenir une solution neutre. Il en sera de même pour la langue française, en Afrique. Elle disparaîtra pour faire place à une nouvelle langue (une interlangue). Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'insertion de la langue maternelle dans le français, à grande échelle, produira une nouvelle langue. Loin de focaliser les regards sur ces considérations, de nouveaux phénomènes constituent de sérieuses menaces de disparition de la langue française. Il s'agit du snobisme, du nationalisme linguistique et l'éclatement de la langue française en langues dérivées.

1.1. Vecteur de démotivation lexicale ou snobisme linguistique

L'une des menaces de la langue française liée à l'usage de la langue maternelle du locuteur est la démotivation linguistique. L'usage de la langue maternelle peut provoquer, en effet, la démotivation linguistique est une situation linguistique où un mot ou une expression n'est plus utilisé, car un autre mot plus expressif que lui apparaît dans le langage courant. À cause des contacts linguistiques, les mots ont une forte tendance à la démotivation. Ils passent du statut de mot transparent au statut de mot opaque.

1.2. Nationalisme linguistique

Le nationalisme linguistique est une autre situation qui menace la langue française en Afrique. C'est un phénomène de retour aux langues nationales. Ce repli sur les langues nationales menace la langue française en Afrique. Il y'a comme un réveil linguistique des africains. Si pendant longtemps, les langues africaines ont été mises en veilleuse au profit de la langue française, depuis l'avènement des romanciers africains post-modernes, surtout avec la parution de *Les Soleils des indépendances*, les africains ont une autre approche de la langue française. Il faut la laisser au profit de leur langue maternelle. C'est pourquoi ils vont insérer leur langue maternelle dans le français. En outre, la montée en puissance de certaines grandes langues nationales peut également, dans certains cas, bloquer ou du moins limiter l'usage du français. Il suffit pour cela que, dans un pays donné, l'une des langues locales soit suffisamment répandue et dominante, pour devenir la langue nationale. Cela a déjà été le cas à Madagascar où le malgache a remplacé le français comme langue officielle. Ce pourrait être, un jour, le cas du Sénégal avec le wolof, du Congo-Brazzaville avec le bakongo, du Burkina Faso avec le mossi, de la Guinée Conakry avec le foubé, du Bénin avec le fon, du Mali avec le bambara, de la Côte d'ivoire, avec

le malinké ou le baoulé. À cela s'ajoute le revirement des autorités locales africaines face à l'usage des langues locales dans les administrations et les enseignements. En effet, les autorités locales optent de plus en plus pour l'entrée des langues locales dans les enseignements scolaires. Des décrets sont pris, autorisant l'enseignement des langues locales dans les écoles. La constitution ivoirienne a inscrit dans ses réformes sur l'éducation une loi autorisant l'introduction des langues locales dans le système éducatif. Cette constitution est le premier document officiel faisant référence aux langues nationales ainsi que son introduction dans l'enseignement. On peut voir, ici, deux articles de cette loi :

Article 67 L'introduction des langues nationales dans l'enseignement officiel doit être conçue comme un facteur d'unité nationale et de revalorisation du patrimoine culturel ivoirien.

Article 68 L'Institut linguistique appliquée est chargé de préparer l'introduction des langues nationales dans l'enseignement, notamment par leur description, leur codification, l'identification et la consignation de leurs grammaires et lexiques, l'élaboration de manuels scolaires et le développement des productions littéraires garantissant leur caractère culturel. (1986, p.63)

Au regard de ces articles, la menace du nationalisme linguistique est sérieuse, puisqu'elle est régie par des arrêtés. Au-delà du nationalisme linguistique, l'usage de la langue maternelle dans le français provoque aussi l'éclatement ou la diversification de la langue française en dérivés linguistiques.

1.3. Éclatement de la langue française en langue dérivée

L'une des menaces provoquées par l'usage de la langue maternelle du locuteur est l'apparition de dérivées linguistiques. Il faut entendre, par dérivée de la langue française, toutes les formes langagières où le français est mélangé avec d'autres langues. C'est aussi les situations langagières où le français se comporte comme un dialecte. L'une des manifestations de cette diversification se perçoit à travers les différentes dénominations de la langue française. Gassama (1995) distingue un dialecte fait de la langue malinké et du français qu'il nomme « la langue de Kourouma, ou encore la langue sous le soleil des indépendances ». Il en est de même pour les autres dénominations comme le français populaire d'Abidjan (FPA), le français populaire ivoirien (FPI), le français de l'Afrique.... En fait, ces diverses formes de la langue ne sont pas comprises au-delà des frontières ivoiriennes ou africaines, pour le cas de la dénomination (le français d'Afrique). La disparition d'une langue étant un processus long et lent commence par la diversification qui aboutit à l'apparition d'une autre interlangue. Ainsi, l'un des signes annonciateurs de la disparition de la langue française est l'apparition des dérivés linguistiques. En Afrique, le français se distingue par des qualificatifs identitaires. Les différents noms associés à la langue française montrent qu'elle est en voie de disparition. Somme toute, l'usage des langues maternelles des locuteurs constitue pour la

langue française, une véritable menace de disparition. Cette menace est aussi manifeste à travers la perte de prestige de la langue française en Afrique.

2. Perte de prestige de la langue française en Afrique

L'une des manifestations de l'insécurité de la langue française, en Afrique peut être mise en relief par la perte de prestige. Le prestige d'une langue est son rayonnement ou sa situation de favori. En Afrique, depuis la colonisation qui a sonné le contact de la langue française avec les langues africaines, il y'a eu une hégémonie de la langue française dans le champ linguistique africain. La langue française a été la seule à être utilisée dans les administrations. En effet, ni les autres langues étrangères ni les langues locales n'étaient autorisées à être utilisées. Malgré cette situation très favorable et très privilégiée qu'avait la langue française, elle est, de plus en plus, abandonnée par les locuteurs francophones. Ils y introduisent des termes nouveaux qu'ils inventent ou empruntent à leur langue maternelle ; pis, ils utilisent, par moment, des mots anglais. Selon les sociolinguistes, le signe de la disparition des langues est bien la perte de son prestige et de son rayonnement. Dans une étude sur la disparition des langues, Lindsey (2011, p. 213) s'interroge sur les signes annonciateurs de la disparition des langues. Pour elle, le prestige de la langue est le premier aspect qui disparaît. « J'ai trouvé que le déclin linguistique pour toutes les langues que j'ai choisies est corrélatif à une baisse de prestige. » L'usage de la langue française, en Afrique, depuis l'avènement des romanciers de la seconde génération, montre que la langue française n'a plus le monopole de la communication en Afrique. Les signes de la perte de prestige sont, entre autre, le partage de la fonction véhiculaire avec les langues africaines, le partage du champ linguistique africain et le changement du statut.

2.1. Le partage de la fonction véhiculaire avec les langues africaines

La perte du prestige de la langue française est manifeste dans le partage de la fonction véhiculaire. C'est la situation où la langue française et les langues locales assurent les différents échanges dans la communauté. On le sait, pendant la colonisation, la langue française a fonctionné sans partage. L'usage des langues locales était défendu par tous des moyens légaux et répressifs. Ainsi, la fonction véhiculaire est l'un des « gâteaux » à partager. De la colonisation à l'avènement des romanciers africains post-modernes, la fonction véhiculaire était uniquement réservée à la langue française. La fonction véhiculaire du français est capitale, d'autant plus que cette langue a un rôle prépondérant dans les échanges publics, administratifs et internationaux. Le partage de cette fonction véhiculaire avec les principales langues africaines constitue un signe de la perte de prestige de la langue française. En effet, lorsqu'on étudie les cas de disparition d'une langue, on relève le cas de perte de certaines fonctions sociales par une langue au profit d'une autre, ainsi que le cas où une langue n'est plus utilisée dans des domaines où elle était utilisée seule, il y'a une perte de prestige. L'exemple de la langue française en République démocratique du Congo en est une illustration. Nyembwe (1981, p. 251) dans une analyse affirme que « la fonction véhiculaire du français en République

Démocratique du Congo lui est disputée par les principales langues nationales congolaises en général, comme le lingala et le swahili » Le Lingala, le Swahili sont des langues locales de la République Démocratique du Congo qui ont émergé au sein de la population et tendent à devenir des langues véhiculaires. La même situation est en cours dans d'autres pays d'Afrique comme la Côte d'Ivoire où le malinké tend à être la langue véhiculaire. Tout le monde échange en malinké au marché, dans la vie courante. Outre, le partage de la fonction véhiculaire, la langue française est obligée de partager le champ linguistique africain avec les langues locales.

2.2. Partage du champ linguistique

L'un des signes que la langue française a perdu son prestige en Afrique, est le partage du champ linguistique africain avec les langues africaines. On assiste, depuis quelques temps, à un sursaut nationalisme. Les africains veulent retourner à leur langue pour les parler, pour les enseigner et pour les pérenniser. Les intellectuels africains invitent les autorités à une prise de conscience linguistique. On en veut pour preuve l'analyse de Kouadio :

Les théories et méthodes linguistiques permettent de démentir l'idée de l'inaptitude des langues africaine à véhiculer le langage scientifique et technologique. C'est un prétexte fallacieux qui a longtemps milité en faveur du maintien des langues africaines hors des institutions scolaires et universitaires. Les sciences linguistiques démontrent pourtant que les langues africaines disposent d'énormes possibilités pour forger des mots et élaborer des phrases pour traduire les innovations scientifiques et technologiques au niveau des échanges internationaux. Il est surtout vrai que tant que les langues nationales seront maintenues à l'écart de l'école et des universités, lieux privilégiés de formation scientifique, artistique, technologique et diplomatique, l'Afrique ne trouvera jamais de solution à sa propre exclusion de production mondiale des savoirs. Le développement des langues africaines est d'autant plus important qu'aucun pays ne se développe dans une autre langue. C'est pourquoi un programme d'aménagement linguistique impliquant des activités terminologiques doit servir de véhicule aux autres aspects du développement.

Kouadio (2019, p.33)

Ce chercheur appelle à une prise de conscience et prône l'usage des langues maternelles comme moyen de développement des pays africains. Cet appel bat en brèche les injonctions des colons qui interdisaient l'usage des langues locales dans les écoles.

2.3. Changement de statut de la langue française

L'un des signes de la perte de prestige de la langue française est la perte de son statut de langue internationale. À cause de l'usage des langues maternelles dans la langue française, le français d'un citoyen d'un pays donné ne peut plus se comprendre par une personne d'un autre pays. Le français devient une langue locale, tout en perdant son statut de langue universelle.

Chaque locuteur en y insérant sa langue maternelle, la fixe à sa région ou à son pays. La langue française devient, à ce moment, une langue locale ou selon l'expression de Manessy (1993), une langue vernaculaire. Selon Manessy, une langue vernaculaire est une langue qui ne peut se comprendre au-delà des frontières de la communauté qui la pratique. Tout en allant au-delà de la perception de Manessy (2012) donne de ce terme, une définition simple. Le terme est utilisé pour qualifier toutes les langues réduites à une communauté spécifique. Ainsi lit-on, à cet effet, qu'une langue vernaculaire est « un système linguistique spécifique, employé uniquement dans la région et la communauté d'origine. » (Manessy 2012, p.506). Le français de Kourouma et le français de Bandaman ne peuvent plus se comprendre au-delà des frontières des communautés malinké et baoulé. Il devient alors une langue vernaculaire. L'usage du français dans les pays de l'Afrique francophone, est comparable à l'usage du latin parlé qui a évolué en marge d'un latin classique entre le III^e siècle et le IV^e siècle après Jésus Christ. Ainsi, l'usage des langues maternelles dans le français en Afrique, tend à réduire la langue française à une langue communautaire. Le français parlé dans une communauté ne peut se comprendre dans une autre communauté. Cette communautarisation de la langue est un signe de la perte de prestige de la langue française. Pour terminer, il convient de dire que l'usage de la langue maternelle, dans le français, par Kourouma et Bandaman, fait perdre à la langue française, son prestige d'antan. Avec l'usage de la langue maternelle, une autre vie s'ouvre à la langue française, celle de coexister avec les langues locales. La perte de prestige ne clôt, cependant, pas la liste des indicateurs d'insécurité de la langue française. Au contact du malinké et du baoulé, le français s'abâtardit.

3. Abâtardissement de la langue française

Le terme abâtardissement est un mot formé à partir du verbe bâtard et de abâtardir, par ajout du suffixe « ment » Selon son étymologie, il traduit l'idée de ce qui a deux origines ou encore un être qui n'est pas de race, d'espèce pure. L'usage des langues locales dans le français, le réduit à une langue hybride. Cette situation est une autre manifestation de l'insécurité linguistique de la langue française dans la littérature francophone. Il est perceptible à travers une mutation profonde de celle-ci, en Afrique. Ce niveau de changement que subit, aujourd'hui le français en Afrique, invite à une réflexion plus profonde sur les éléments catalyseurs dudit changement. Est-ce la manifestations des besoins communicationnels comme l'évoque Rousseau « Les langues se forment naturellement sur les besoins des hommes, elles changent et s'altèrent selon les changements de ces mêmes besoins. » Les raisons de ce changement du français dépassent les limites des simples besoins de communications, car l'analyse des productions des romanciers africains de langue française révèle que la langue française est entrée dans une phase d'abâtardissement. Cet abâtardissement est perceptible à travers divers usages de la langue comme le non-respect des règles, l'oralisation de la langue et la vulgarisation de la langue française.

3.1. Du statut de langue normative au statut de langue anormative

L'un des signes de l'abâtardissement de la langue française dans la littérature francophone et en particulier chez Kourouma et Bandaman est le non-respect des règles d'usage de la langue française. Tous les linguistes s'accordent à dire que la langue française a une norme. Malheureusement cette norme est subvertie chez Kourouma et chez Bandaman, à cause de l'usage de leurs langues maternelles. Les locuteurs utilisent la syntaxe de leur langue maternelle dans le français ce qui provoque la subversion de la syntaxe française. Par moment on assiste à un brouillage de la valence. Par brouillage de la valence, il faut entendre le fait que l'usage des langues maternelles conduise les locuteurs à utiliser certains verbes en ignorant leurs traits syntaxiques. Par exemple les verbes transitifs sont utilisés comme des verbes intransitifs et vice versa. Aux yeux d'un puriste normatif, les perturbations de la valence du verbe français dans les variétés du français influencées par le malinké ou le baoulé apparaissent comme des maladresses. Comme on peut le voir dans cet extrait de *Monnè, Outrages et Défis* (1990, p.13) « Les charognards enivrés piquèrent sur les sacrificateurs affolés. » Dans cet exemple, le verbe *piquèrent*, forme conjuguée de *piquer* à la 3^{ème} personne du pluriel, est construit comme un verbe intransitif alors qu'il est transitif. C'est une transposition de la langue maternelle du locuteur qui a conduit à cet usage.

3.2. Du statut de langue écrite au statut de langue orale

Le français, langue écrite, apparaît sous les habits de langue orale, dans les discours romanesques des africains. Les modalités de l'oralité et la syntaxe des langues orales sont perceptibles dans le corpus. Pourtant, les linguistes ont, longtemps, fait croire que les langues orales étaient inférieures aux langues écrites. Ainsi, l'oralisation de la langue française constitue, pour cette langue, un indice de son abâtardissement. Si cette langue devient une langue orale, on pourrait dire qu'elle chute d'un niveau supérieur à un niveau bas.

3.3. Vulgarisation de la langue française

L'un des indices de la disparition d'une langue est sa vulgarisation. Il faut entendre par vulgarisation, un processus par lequel une forme linguistique acquiert une valeur péjorative. C'est une situation où une langue est parlée dans une communauté sans aucune restriction ni aucun contrôle. Les locuteurs ne sont astreints à aucune norme. La variation des systèmes linguistiques au cours de la même conversation, le mélange des registres ou des niveaux de langue, sont autant de pratiques de la vulgarisation de la langue française, consécutives à l'usage de la langue maternelle chez Kourouma et Bandaman. En effet, en se référant à la définition du terme « bâtard », on pourrait dire que l'un des marqueurs d'abâtardissement de la langue française, chez ces deux auteurs est le mélange des codes linguistiques. Il faut entendre, par mélange de codes, les divers usages, en toute ignorance, des registres et des systèmes linguistiques. L'alternance des codes est un phénomène qui a longtemps été stigmatisé et marginalisé parce qu'identifiant des personnes bilingues qui ne maîtrisent pas de façon équilibrée deux langues utilisées. Elles vont utiliser des

mots de la langue qu'elles maîtrisent à la place de l'autre, de façon inconsciente. Par ailleurs, la vulgarisation de la langue est aussi vue par certains linguistes comme une détérioration de la qualité du français. La qualité du français pratiqué en Afrique baisse surtout parmi les jeunes africains et c'est cela qui est un danger pour le devenir de cette langue en Afrique.

Conclusion

Tout bien considéré, cette étude a permis de voir que la langue française est en situation d'insécurité dans la littérature francophone. En effet, l'usage du malinké ou du baoulé dans le français affecte négativement la langue française. N'guessan (2017) dit dans ce sens que l'usage des langues maternelles constitue pour la langue française, un risque d'intégrité. Dans un article intitulé « Le langage littéraire de Kourouma : un risque d'intégrité pour le français ? », N'guessan (2017) tente de montrer que l'usage de Kourouma qui consiste à mélanger sa langue maternelle au français risque d'entraîner la langue française sur la voie de la disparition. Il affirme que

De manière générale, la critique de l'écriture relève chez Kourouma une subversion à tous les niveaux du processus de l'écriture romanesque qui fourvoie l'esthétique romanesque occidentale, française en particulier, et met en cause les normes linguistiques et littéraires françaises. Ce qui le fait considérer comme le dynamiteur de la langue française.

LN'Guessan (2017, p.12)

Cette affirmation de N'guessan montre effectivement que la langue française, du fait de la présence en son sein, des langues maternelles est en insécurité. Cette présence des langues locales constitue d'une part une menace pour la langue française, d'autre part elle fait perdre à la langue française son prestige et provoque son abâtardissement. C'est alarmant de le dire, mais c'est une vérité. L'usage de la langue maternelle, dans le français, constitue pour la langue française, un réel danger de mort. N'guessan (2017) dit simplement que l'usage de la langue maternelle constitue un risque d'intégrité pour la langue française. L'usage des langues maternelles affecte considérablement et de manière négative la langue française. Il peut provoquer la disparition de la langue française. Cette situation fait que certains linguistes considèrent les africains comme « les dynamiteurs de la langue française, les corsaires des lettres africaines » (2005, p.66). N'guessan voit, ainsi, les usagers africains, de la langue française, comme des assassins, des personnes qui vont faire disparaître la langue française. En effet, l'usage combiné des langues africaines et du français produit une langue qui n'est plus le français mais une autre langue. Cette naissance exprime, ainsi, la mort de la langue française. Selon les approches écolinguistiques, les langues sont des organes vivants susceptibles donc de mourir. C'est ce que tentent de montrer Ntakirutimana et Kabano (2013, p.129), « L'approche écolinguistique considère que les langues sont des organismes vivants qui naissent, grandissent et sont, malheureusement, susceptibles de mourir. » L'écolinguistique est une discipline linguistique

relativement nouvelle, selon cette théorie, les langues seraient des entités vivantes. En se fondant sur cette théorie, parler de la mort programmée de la langue française ne sera plus du dilatoire. Cette théorie montre que la mort des langues n'est pas un phénomène nouveau. De tout temps, les langues naissent, se développent et disparaissent. Par ailleurs, le souhait de Hagege (2002, 416p), de voir ce phénomène prendre fin, attire aussi l'attention des linguistes. Dans son livre *Halte à la mort des langues*, ce linguiste a tiré la sonnette d'alarme en mettant en évidence le phénomène effrayant de disparition des langues (en moyenne, 25 langues chaque année.) Il a même dit que, sans vigilance, le français serait menacé de disparition.

Références bibliographiques

- Dubois, J. & al. (2012). Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage, Larousse-Bordas/VUEF
- Gassama, M. (1995). La Langue d'Ahmadou KOUROUMA ou le français sous le Soleil d'Afrique, Paris, ACCT / KARTHALA
- Grevisse, M. & Gosse, A. (2008). Le Bon usage, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 14^e édition
- Francard, F. (1997). Insécurité Linguistique Moreau, M-L dir.) Sociolinguistique. *Concepts de bases, Sprimont, Mardaga, 170-176.*
- Hagege, C. (2002). Halte à la Mort des Langues, Paris, édition Odile Jacob
- Haugen, E. (1962). Schizoglossia and Linguistic Norm, *Georgetown University Round Table, Selected Papers on Linguistics, Georgetown University School of language and Linguistics, 15.*
- Kouadio, N.J (2019). La Linguistique et l'inventivité dans les langues nationales, *Sciences du langage et du discours d'invention champ littéraire et espace discursif africain, Abidjan, SLADI, 33.*
- Labov, W. (1966). The social stratification of English in New York City, Arlington, Center for Applied Linguistics
- Lindsey, K. (2011). Les Honneurs universitaires en études françaises, sous les conseils de Dr. Nadia HARRIS, American University Printemps
- Manessy, G. (1993). Vernacularité, vernacularisation, Didier de Robillard et Michel Beniamino, 79-97.
- Mendo-Z, G. (1990). Une Crise dans les crises. Le français en Afrique noire francophone : le cas du Cameroun, Paris, ABC, 14-15.
- Ngamassu, D. (2007). Dynamisme du français dans les littératures francophones : perspective comparative. *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest 2, 94.*
- N'guessan, K.L (2017). Le Langage littéraire de kourouma : un risque d'intégrité pour le français ? *Tiré à part NodusSciendi.net Volume 19^{ième}*
- Ntakirutimana, JB. & Kabano, A. (2013). Pour une approche écolinguistique du plurilinguisme dans la zone CEPGL-EAC, *Synergies Afrique des Grands Lacs, 2, 129.*
- Nyembwe, A. N. (1981). Le Français et les langues nationales au Zaïre. Problématique d'une approche sociolinguistique, Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, inédit

- Nyembwe, A. N. (2010), Le français en République Démocratique du Congo : état des lieux, *Le Français en Afrique - revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique* 25, 5-18. [En ligne], consultable sur URL : <http://www.unice.fr/>
- Wijnands, P. (2005). *Le Français adultère, ou les langues mixtes de l'altérité francophone*, Paris, Publibook